

Communiqué de presse

CP/COM/NH/2811

Paris, le 20 septembre 2011

Concertation ministérielle de la Francophonie à l'ONU sur les pays en transition

À l'initiative de la Suisse, qui préside le Sommet de la Francophonie, une concertation informelle des ministres des Affaires étrangères et représentants des membres de la Francophonie, a eu lieu au siège des Nations unies à New York le 20 septembre 2011.

Cette réunion s'est tenue en présence du Secrétaire général de l'ONU et des hauts représentants d'organisations internationales partenaires de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont l'UNESCO et le Haut-commissariat aux droits de l'Homme. Présidée par la présidente de la Confédération suisse, Mme Micheline Calmy-Rey, la réunion a permis d'identifier les domaines d'action pouvant soutenir le processus de transition que connaissent plusieurs pays francophones d'Afrique et du monde arabe.

Au moment où tous ces pays vivent des transformations politiques d'une portée considérable pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde, la Francophonie a un rôle essentiel à jouer, grâce aux acquis indéniables qui font d'elle un acteur des relations internationales et une source d'inspiration au service de la paix, de la démocratie et des libertés.

Lors de cette concertation, les participants ont souligné l'importance, pour la Francophonie, d'appliquer de façon vigoureuse la Déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et les libertés. Ils ont à cet effet invité le Secrétaire général de la Francophonie à poursuivre ses initiatives dans les États en transition avec les efforts des membres, ainsi qu'en collaboration avec les organisations internationales partenaires.

L'accompagnement des processus électoraux est une priorité pour permettre la tenue d'élections libres, fiables et transparentes. L'observation d'élections, par la Francophonie, en Tunisie, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et à Madagascar, notamment, illustrera cet engagement dans les prochains mois. Un engagement coordonné dans les pays de la Francophonie est à cet effet nécessaire afin d'éviter tout risque de chevauchement et de double emploi.

L'émergence de solutions de sortie de crise et de réconciliation est activement soutenue pour contribuer au retour à la paix et à l'instauration d'une démocratie durable et d'une vie politique apaisée. Pour promouvoir ce processus, les actions concrètes en faveur du pluralisme des médias et de la garantie de la liberté d'expression, des droits humains et de la justice pénale internationale doivent être poursuivies.

Une évaluation du soutien aux transitions politiques majeures sera effectuée lors de la 27^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, les 1 - 2 décembre 2011 à Paris, sous présidence suisse.

CONTACTS PRESSE

Nathalie Heneman, chargée des relations médias Tél. (+33) 1 44 37 32 52 nathalie.heneman@francophonie.org